

Deuxième appel

OSBCC • CCCSO

Ontario School Board Co-ordinating Committee • Comité de Coordination des Conseils Scolaires de l'Ontario

CONFÉRENCE ANNUELLE - 2013 Levons-nous ! Soyons forts !

DU MARDI 29 JANVIER 2013-

AU

SAMEDI 2 FÉVRIER 2013

CETTE CONFÉRENCE AURA LIEU AU :

SHERATON PARKWAY

Toronto Nord

Richmond Hill, ONTARIO

Toutes les réservations doivent être faites auprès de W.E. Travel,

1-888-676-7747 (sans frais) AVANT LE 7 JANVIER 2013

Besoins particuliers :

Si vous avez des besoins particuliers en matière d'hébergement, vous devez aviser W.E. Travel de vos demandes au moment de faire vos réservations.

Hôtel Sheraton 600 Autoroute 7 Est - Richmond Hill, Ontario L4B 1B2	Hôtel Best Western 600 Autoroute 7 Est, Richmond Hill, Ontario, L4B 1B2
139.00 \$	99.00 \$

FRAIS D'INSCRIPTION : AFFILIÉS 215.00 \$ x _____ \$ _____
 NON-AFFILIÉS 375.00 \$ x _____ \$ _____
 FRAIS DE RETARD (après le 7 janv.) 50.00 \$ x _____ \$ _____
 TOTAL \$ _____

DATE LIMITE POUR S'ISCRIRE : 7 JANVIER 2013

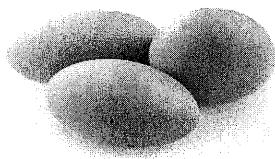
IMPORTANT : Si vous avez besoin de services de garde, d'une subvention au transport ou si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, comme la traduction simultanée en langage ASL, Complétez les formulaire joints à document ou rendez-vous www.cupe.on.ca

CUPE
Canadian Union of Public Employees

Il s'agit d'une conférence sans parfum

SVP
PAS D'OEUF / PAS DE PARFUM / PAS DE LATEX
AU-DELÀ DE CE POINT

Urticaire, yeux qui piquent et qui coulent, eczéma, nausée, diarrhée



Respiration sifflante, toux, nez qui coule, lèvres, langue ou visage enflés

LES OEUF PEUVENT PROVOQUER UNE GRAVE RÉACTION APPELÉE ANAPHYLAXIE EXIGEANT DES SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS.

Des 4 000 produits chimiques utilisés dans la fabrication des parfums, plusieurs centaines peuvent être utilisés pour fabriquer UNE fragrance.

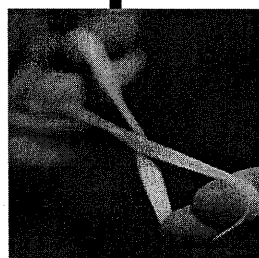


Plus de 80 % des ingrédients chimiques de ces produits n'ont jamais été testés afin de vérifier s'ils sont nocifs pour les humains.

Les individus affectés d'une **sensibilité aux agresseurs chimiques** peuvent éprouver des maux de tête, des étourdissements et des nausées.

LES PRODUITS PARFUMÉS PEUVENT AGGRAVER L'ASTHME, LES ALLERGIES, LA FIÈVRE DES FOINS ET PROVOQUER DES MIGRAINES

Le latex est un liquide laiteux provenant de l'hévéa. Des centaines de produits de tous les jours contiennent du latex.



Certains des produits communs contenant du latex sont : ballons, condoms, gants, élastiques, semelles de chaussure.

Une exposition répétée à une protéine faite de latex naturel peut vous disposer au développement d'une allergie au latex. Si votre système immunitaire détecte la protéine, il peut déclencher une réaction dans la minute.

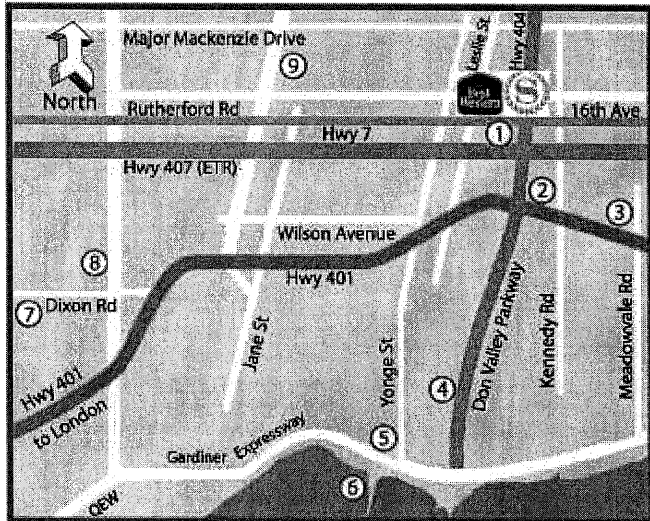
UNE EXPOSITION À UN PRODUIT EN LATEX PEUT CAUSER UNE IRRITATION, DE L'ASTHME ET EN DE RARES OCCASIONS, UN CHOC.



Ontario School Board Co-ordinating Committee • Comité de Coordination des Conseils Scolaires de l'Ontario

Pensez à ceux qui souffrent d'allergies sévères aux ŒUFS et aux PRODUITS À BASE D'ŒUFS, aux PARFUMS (lotion de rasage et produits capillaires) et au LATEX

Indications pour se rendre aux hôtels Sheraton Parkway Toronto Nord & Best Western Parkway



- | | | |
|----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| 1. Sheraton Parkway/Best Western | 4. Ontario Science Centre | 7. Pearson International Airport |
| 2. Market Village | 5. CN Tower | 8. Woodbine Race Track/Casino |
| 3. Metro Toronto Zoo | 6. Ontario Place | 9. Paramount Canada's Wonderland |
- Highway 401
 Highway 7
 Highway 404/DVP
 Highway 407

Sheraton Parkway Toronto Nord
600 Autoroute 7 Est
Richmond Hill, Ontario L4B 1B2 Canada
Téléphone : (905) 881-2121
Sans frais : 1-800-668-0101

&

Hôtel Best Western Parkway
600 Autoroute 7 Est,
Richmond Hill, Ontario, L4B 1B2
Canada
Téléphone : (905) 881-2600
Télécopieur : (905) 881-7841

ITINÉRAIRES POUR L'HÔTEL BEST WESTERN PARKWAY

Du nord : Prendre l'autoroute 400 Sud jusqu'à l'autoroute 7 et prendre vers l'est sur la 7 pendant 18 kilomètres. L'hôtel sera à gauche.

Du sud : Prendre Don Valley Parkway Nord (qui devient l'autoroute 404). Sortez à l'autoroute 7 et prenez à l'ouest (2 feux de circulation). L'hôtel sera à droite juste après une station-service Esso. Ou prendre QEW jusqu'à la 401 et suivre les indications à partir de l'ouest.

De l'est : Prendre la 401 jusqu'à la 404 Nord (surveillez la signalisation indiquant Don Valley Parkway) Prendre au nord jusqu'à la sortie de la 7, tournez à gauche et prenez la 7. L'hôtel sera à droite, 2 feux de circulation plus loin.

De l'ouest : (de l'aéroport): Prendre la 401 Est jusqu'à la 404 Nord, prendre la sortie de la 7 et tourner à gauche. L'hôtel sera à gauche.

ITINÉRAIRES POUR LE SHERATON PARKWAY - TORONTO NORD

De l'est :

Prendre la 401 Ouest jusqu'à la 404 Nord (surveillez la signalisation indiquant Don Valley Parkway). Prenez au nord sur la 404 et prenez la sortie de la 7. Aux feux, tournez à gauche sur la 7. L'hôtel sera à droite deux feux de circulation plus loin.

Du nord

Prenez la 400 Sud jusqu'à la 7. Prenez à l'est sur la 7 sur une distance de 10 milles jusqu'à la rue Leslie. L'hôtel sera à gauche.

Du sud

Prenez Don Valley Parkway Nord (qui deviendra la 404) et prenez la sortie de la 7. Continuez vers l'ouest sur un bloc. L'hôtel sera à droite juste après une station-service ESSO.

De l'aéroport international Pearson

Prenez la 427 Nord jusqu'à l'autoroute à péage 407 Est. Sortez sur la rue Leslie et tournez à gauche. L'hôtel sera à droite, deux pâtés de maisons plus loin.

CONFÉRENCE DU CCCSO

ORDRE DU JOUR 2013

Mardi 29 janvier

16 h 00 – 19 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Inscription
Soirée – 19 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Session d'ouverture

Mercredi 30 janvier

8 h 00 – 9 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Inscription
Matinée – 9 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Mini-conférences des classes d'emploi
Après-midi – 13 h 30	<ul style="list-style-type: none">• Mini-conférences des classes d'emploi (suite)

Jeudi 31 janvier

Matinée – 9 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Le point sur la négociation 2012, revue et évaluation
Après-midi – 13 h 30	<ul style="list-style-type: none">• Rencontres régionales et le point sur les campagnes

Vendredi 1^{er} février

Matinée – 9 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers – Les détails et les informations sur l'inscription seront annoncés plus tard afin de permettre le développement d'une programmation apte à soutenir notre situation en matière de négociation. Votre patience est appréciée par le Comité du CCCSO.
Après-midi – 13 h 30	<ul style="list-style-type: none">• Séance administrative
Soirée – 20 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Événement social

Samedi 2 février

Matinée – 9 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Discussion en groupe et suite de la séance administrative
13 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Levée de la conférence



CONFÉRENCE DU CCCSO – Formulaire d’inscription
29 janvier- 2 février 2013
Sheraton Parkway – Richmond Hill, ON

Nom complet (caractères d'imprimerie)	ADRESSE	COORDONNÉES	SVP ajouter mon nom à la liste courriel du SCFP Ontario
		Téléphone: _____ Courriel _____	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Téléphone: _____ Courriel: _____	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Téléphone: _____ Courriel: _____	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Téléphone: _____ Courriel: _____	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Téléphone: _____ Courriel: _____	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Téléphone : _____ email : _____	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

FRAIS D'INSCRIPTION :

AFFILIÉS	215.00 \$ x _____ \$ _____
NON-AFFILIÉS	375.00 \$ x _____ \$ _____
FRAIS DE RETARD (après le 7 janv.)	50.00 \$ x _____ \$ _____
TOTAL	\$ _____

******* Utilisez le verso de ce formulaire afin d'indiquer le nombre de délégués de chaque groupe professionnel. Les participants doivent s'inscrire à la mini-conférence de leur choix.**

Faites votre chèque à l'ordre du SCFP Ontario et faites-le parvenir avec votre formulaire d'inscription à :

CONFÉRENCE DU CCCSO
Bureau régional du SCFP, 80 Commerce Valley Drive East
Markham, Ontario L3T 0B2
 Téléphone : 905-739-3999 Télécopieur : 905-739-4001

(Écrire clairement)

SECRÉTAIRE:	NUMÉRO DE SECTION LOCALE. _____
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE	SIGNATURE:
COURRIEL:	

MINI-CONFÉRENCES DES GROUPES PROFESSIONNELS

Nom	ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	BIBLIOTHÉCAIRES	PROFESSEURS ET PARAPROFESSEURS	BUREAU	ENTRETIEN ET MÉTIERS	TECHNICIENS DES TI	INSTRUCTEURS	ADJOINTS À L'ENSEIGNEMENT	CONCIERGES

SECTION LOCALE _____

CONFÉRENCE DU CCCSO
FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX SERVICES

(Faire des copies de ce formulaire et le distribuer à chacun des délégués)

N° de section locale _____

(En lettres moulées)

Nom du délégué : _____

Adresse : _____

Code postal

Téléphone : (maison) _____

(bureau) _____

Email : _____

Cocher le ou les services attendus : (Tous les services seront fournis par SCFP-Ontario) :

Guide/aide personnelle

Je fournirai mes propres

Un est exigé

Hôtel

Événement

Interprétation en langage des signes

Accès pour fauteuil roulant

Aide à l'inscription

Aide en cas d'évacuation

Communication Alternative

Traduction française

Sous-titrage en temps réel

Média de remplacement

Gros caractères (Corps _____)

J'ai besoin de matériaux à l'avance
(afin d'adapter à une incapacité)

Format électronique

Allergies importantes (Spécifiez)

Aurez-vous besoin d'autres aménagements ?

Si vous désirez obtenir d'autres services, inscrivez-le ici

Compléter et retourner ce formulaire avant le **7 JANVIER** à :
Demande d'accès du SCFP-Ontario
80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham, Ontario L3T 0B2
905-739-9739 ou Télécopieur : 905-739-9740

Tout(e) délégué(e) ayant l'amener un ou des enfant(s) au congrès doit remplir **un formulaire par enfant à inscrire**. (On peut photocopier des exemplaires additionnels).

Fonction: _____

INSCRIPTION (en caractères d'imprimerie)

Nom de l'enfant	Âge	Problèmes médicaux, allergies ou soins spéciaux

CONSENTEMENT

Je, _____ (parent/gardien(ne)), permet par les présentes à mon enfant ci-dessus inscrit de participer aux activités de loisirs et de recreation offertes sur place par le personnel formé de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Je, _____ ((parent/gardien(ne))), degage par les présentes le SCFP Ontario de toute reclamation en dommages pour la sécurité ou la santé de mon enfant ci-dessus inscrit, quelle qu'en soit la cause, pendant sa participation à l'une ou l'autre des activités de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

Signé: _____ Date: _____

Parent/gardien(ne) : _____

Adresse : _____

_____ Code postal _____

Téléphone (residence) _____ (travail) _____ Section locale _____

Signature d'un témoin: _____ Date: _____

Nom du témoin: _____

Veuillez remplir et retourner le formulaire ci-dessus
un mois avant le 7 janvier
SCFP Ontario
80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham, Ontario L3T 0B2
Téléphone: 905-739-9739 ou Télécopieur: 905-739-9740



Subvention pur garde de la famille ou d'une personne à charge

Nom de la personne requérante:

Section local:

Le SCFP ne rembourse que les dépenses excédant le coût habituel. (P. ex. s'il vous en coûte régulièrement 30,00 \$ par jour et que vous devez payer 40,00 \$ par jour assister à un événement du SCFP, vous devriez donc réclamer l'excédent de 10,00 \$). Vous pouvez réclamer jusqu' à 50,00 \$ par jour – les reçus louvent être joints à la réclamation. Veuillez indiquer les dates auxquelles les dépenses ont été encourues, ainsi que l'excédent quotidien.

Événement ou congrès:

DATE	COÛT (par jour)
TOTAL	\$

Veuillez libeller le chèque au nom de la personne requérante

Section locale

Adresse postal :

Signature de la personne requérante

(1) _____

(2) _____

*signature de deux dirigeants(es) de la section locale,
une de ces deux personnes n'étant pas la personne requérante*

Ce formulaire doit être rempli et acheminé au plus tard 30 jours après les dates de dépenses, à :

SCFP Ontario

80, promenade Commerce Est, bureau 1

Markham (ONTARIO) L3T 0B2

Tél.: 905-739-9739 Téléc: 905-739-9740

N° chèque _____

Date: _____

DIRECTIVES POUR OBTENIR UNE AIDE PERMETTANT AUX SECTIONS LOCALES D'ASSISTER AUX CONFÉRENCES SECTORIELLES

CRITÈRES

Afin d'être considérée pour recevoir une aide, la section locale doit entrer dans une des quatre catégories suivantes :

1. Être une petite section locale du secteur qui compte moins de 100 membres.
2. Être une section locale du Nord située au nord de la rivière des Français ou à plus de 500 kilomètres du lieu de l'événement.
3. Être une section locale nouvellement formée qui négocie présentement sa première convention collective.
4. Être une section locale qui a été en grève ou en lock-out au cours de l'année précédente menant à la conférence. Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide, elle doit répondre aux exigences suivantes :
 1. À l'exception des sections locales qui négocient une première convention collective, la section locale doit être à jour quant à ses paiements de la capitation au SCFP-Ontario.
 2. Aux fins de cette exigence, à jour signifie ne pas être plus de trois mois en arriérés au moment où la subvention pour la conférence est octroyée.
 3. La section locale doit démontrer une incapacité de payer.

DÉMONSTRER L'INCAPACITÉ DE PAYER

L'incapacité de payer d'une section locale sera déterminée selon les liquidités dépassant 10 fois le montant pour l'envoi d'une personne déléguée à la conférence en question. Par exemple, s'il est déterminé que le coût pour l'envoi d'une personne déléguée est de 1 000,00 \$, la section locale doit avoir moins de 10 000,00 \$ à sa disposition en argent. Le processus qui suit sera appliqué :

1. Une fois le formulaire de demande reçu, la secrétaire-trésorière déterminera le coût pour la participation de la section locale basé sur la réalité de la journée de ses personnes déléguées (emplacement, salaires, hébergement et frais d'inscription).
2. La section locale devra démontrer une incapacité de payer en soumettant à la secrétaire-trésorière un rapport des syndicats de la section locale récent et approuvé. La section locale devra également envoyer une copie de son relevé bancaire qui identifiera les liquidités.
3. Le mobilier de bureau, les équipements et la propriété ne seront pas considérés aux fins de détermination des biens.
4. Des circonstances particulières, comme un arbitrage ou une campagne pour éviter la grève en cours, seront considérées dans la détermination de l'incapacité de payer de la section locale.

DEMANDE

Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide pour assister à un événement, un formulaire de demande doit être rempli et envoyé à la secrétaire-trésorière avant la date limite précisée sur le formulaire de demande d'aide. Un tel formulaire ainsi que les directives seront envoyés par la poste avec l'avis de convocation à la conférence.

AIDE FINANCIÈRE

L'aide aux sections locales doit être incluse dans le budget de la conférence en utilisant les revenus de la conférence. L'aide doit être limitée à ce qui suit :

1. L'aide sera normalement limitée à une personne membre par section locale. L'aide ne sera pas disponible si la section locale envoie autrement une personne déléguée.
2. Il n'y aura pas de frais d'inscription pour assister à l'événement et une telle personne déléguée aura tous les droits et privilèges conformément aux règlements du secteur.
3. Le voyage aller-retour sera payé en cas de voyage en avion ou en train et on remboursera le kilométrage en cas de voyage en automobile. La décision sera fondée sur le moyen de transport le plus économique et le plus raisonnable.
4. Lorsque possible et lorsqu'une conférence a des chambres gratuites inutilisées, l'hébergement peut également être fourni.

SECTIONS LOCALES NOUVELLEMENT FORMÉES

Du soutien additionnel peut être offert en reconnaissance des sections locales nouvellement formées qui n'ont pas de convention collective et au sein desquelles aucune cotisation syndicale n'est perçue. Un tel soutien doit être considéré au moment de la planification du budget de la conférence.

Demande de soutien d'une section locale

N° de la section locale : _____

Nom de la personne déléguée qui assistera à l'événement : _____

Personne-ressource pour la section locale : _____

Adresse de courrier électronique : _____

Numéro de téléphone pour rejoindre la personne le jour : _____

Nombre de membres au sein de la section locale : _____

Est-ce que la section locale négocie présentement une première convention collective?

OUI NON

Est-ce que la section locale a été en grève ou en lock-out au cours de la dernière année?

OUI NON

Moyen de transport : Avion Train Voiture

Veuillez joindre les documents suivants (ne s'applique pas aux sections locales nouvellement formées qui négocient une première convention collective) :

1. Récent rapport des syndics approuvé
2. Copie du relevé bancaire à jour

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE TOUT AVANT LE 7 JANVIER À :

Candace Rennick, secrétaire-trésorière
SCFP-Ontario

80, rue Commerce Valley E, bureau 1
Markham (ONTARIO) L3T 0B2